L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉRÔME BAYON.

Mercredi (matin) 11 Janvier 1832.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier.

Un des astres les plus brillants de ce ciel où règne Plutus vient de s'éclipser dans l'espace; une de ces divinités auxquelles s'adressent ici bien les vœux et les hommages des mortels a vu renverser dans la poudre son trône d'or, une immense, colossale fortune va rentrer dans la circulation; Crésus à centuples bourses, ouvrez vos larges mains aux doigts crochus, pour *happer* quelques bribes de ce vaste héritage; entonnez des cantiques sacrés, commencez vos nocturnes lamentations; il n'est plus! le héros des héros de la bourse est froid comme ces quadruples d'or dont la monotone musique le ravissait en extase; vous lui devez des honneurs, humiliez-vous devant sa grande ombre; gloire à son talent qui éclipse le vôtre; l'envie doit se taire; qu'elle ne verse plus ses poisons sur vos âmes de boue, l'ange de l'escompte a quitté cette vie qui fut pour lui toute de veilles, de chiffres et de piastres; voyez et lisez cet extrait de l'*Enquirer* de la Pensylvanie, du 27 décembre:

"Notre respectable concitoyen Stephen Gérard est mort hier soir, à un âge avancé."

Cette mort va mettre en émoi le monde-argent, une aussi vaste célébrité commerciale ne s'oublie pas en quelques instans. Mais Stephen Gérard a cela de différent avec plus d'un de ceux qui, sortis comme lui de la poussière, ont amassé tant de millions, qu'il n'emporte pas en mourant les malédictions d'une foule de malheureux; le gouvernement des Etats-Unis a été l'objet de sa sollicitude, on assure qu'il laisse à la république un million de piastres.

L'article suivant que nous extrayons de la *Minerve* de Montréal du 15 décembre, jette un nouveau jour sur les projets de l'Angleterre relativement à la population française du Canada:

"L'émigration qui devait sitôt faire le sujet des travaux de la chambre d'assemblée, est encore dans l'oubli. Si des questions et des mesures d'un grand intérêt n'avaient pas depuis le commencement de la session occupé l'attention du corps représentatif, je ne sais comment le public pourrait se rendre compte du silence observé jusqu'à présent sur la plus importante de toutes les mesures dont devrait s'occuper la chambre.

Les communications qui nous ont été faites de la part des ministres, la considération qu'y ont donné nos membres, un nouveau système de judicature à organiser, &c. voilà autant d'objets qui nous intéressent vraiment, mais doivent-ils entrer en comparaison, en fait d'importance, avec l'Emigration qui menace d'inonder le Canada?

Pour peu que l'on se rappelle les anecdotes bien connues de ces émigrés dont l'ame tout-à-fait bonnee, les portait à dire à nos braves habitans, *vous verrez bien autre chose dans quelques années, nous sommes envoyés ici pour vous dompter*, l'on doit se former sans difficulté une idée de la manière dont nous serons traités, lorsque tous ces étrangers appuyés peut être alors par quelques ministères à mauvais desseins, se seront assuré une majorité dans le pays.

Que la chambre y songe sérieusement, et s'occupe sans plus tarder d'une mesure aussi importante, l'Emigration, qui causera notre anéantissement, si nous n'en arrêtons les progrès."

EXTERIEUR.

FRANCE.

Extrait du National.

On lit dans Rabelais qu'à peine Gargantua fut né qu'il se montra fort affamé, étourdissant les assistans de ses cris pour demander à boire et à manger. De tout temps, les royautés, jeunes ou vieilles, ont été gourmandes. Dix-sept mille neuf cent treize vaches, dit son historien, suffirent à peine pour l'allaiter. Mais ce fut bien autre chose lorsqu'on eut à habiller le nourrisson royal; onze cents aunes de toile furent levées pour sa chemise, huit cent treize aunes de satin pour son pourpoint, quinze cent neuf peaux pour les aiguillettes, onze cent cinq aunes d'étamine pour les chausses, quatre cent six aunes de velours pour les souliers, neuf mille six cents pour la robe, trois cent deux pour le bonnet, et le reste à l'avenant; sans compter les plumes, broderies, joyaux, pierreries desquels un si grand prince ne pouvait décemment se passer.

On appelle cela faire les choses royalement. Mais aussi les rois, en ce temps, avaient quelque cinq ou six coudées de haut; un roi dévorait en une journée la subsistance de cinquante mille de ses sujets. C'était l'âge d'or de la royauté, et des peuples par conséquent: car il est reconnu que les peuples ne sauraient prospérer sans cette institution, témoins ceux d'Espagne et des Etats-Unis.

Il est à regretter que l'historien de Gargantua ne nous ait pas transmis la somme approximative des dépenses annuelles de ce grand prince; c'eût été un assez bon *criterium* de liste civile. Il serait curieux aujourd'hui de comparer les dépenses d'un roi géant avec celle de nos rois à taille moyenne; on verrait si elles sont toujours en raison directe de la taille.

Quoiqu'il en soit, les vieilles traditions se perdent chaque jour. Le temps est loin où un Louis XIV, le monarque par excellence, enfouissait cinq ou six cents millions à Versailles, Trianon, Marly, St. Germain, etc. J'ai vu des personnes regretter ce temps là; elles convenaient bien qu'à la mort de Louis XIV le trésor était obéré, la nation aux abois; mais elles se consolaient en pensant à l'éclat de ce beau règne, aux masures de Versailles et aux deux pavillons de Trianon. Depuis, des esprits novateurs sont venus, qui ont jeté la perturbation dans les idées reçues, prétendant à tort ou à raison que le travail est la source de toute richesse; que l'argent profite mieux dans la main du travailleur que dans celle du consommateur fainéant; que des usines, des routes, des canaux, des chemins de fer servent plus à la prospérité d'une nation que les parcs et les façades de quelques maisons royales. On comprend que dès-lors tout a dû changer de face. Une idée nouvelle ne saurait s'implanter dans le monde qu'elle ne devienne aussitôt un germe de destruction pour ce qui existait précédemment. Si seulement l'on pouvait former des cordons sanitaires contre les idées!

Ce n'est pas qu'aujourd'hui on ne s'y essaie assez bien. Il fait beau voir, depuis que certaines gens sont montées au pouvoir, avec quelle abnégation de tout amour propre elles renient les doctrines qu'elles avaient jadis si vaillamment défendues, et comme elles font un rempart de leur propre corps contre leurs anciennes idées.

Car, alors nous nous entendions tous. Peut-être étions-nous dans l'erreur; mais l'erreur était celle de tous. Nous n'étions qu'un, marchant en phalange serrée contre cette royauté de droit divin, qui prétendait, sans toutefois l'avouer encore hautement, tenir le pays en pleine propriété, et à laquelle le pays tenait fort peu pour sa part, ainsi qu'il le montra depuis. C'était plaisir, sous la restauration, comme une pensée unique menait tous les esprits, comme on se comprenait à demi-mot, comme une même doctrine rassemblait de nombreux défenseurs. M. Dupin accourait en poste de Saint-Acheul pour soutenir de sa mordante éloquence, des traits de son ironie amère, les graves et solides raisonnemens de M. Salverte. M. Casimir Périer, poursuivant sans relâche les mensongers calculs et les fourberies de M. de Villèle, laissait à peine un coup à frapper aux Demarçay, aux Voyer-d'Argenson. Notre garde-des-sceaux jurait, sur le poignard du carbonaro, haine éternelle à la royauté. M. le comte Sébastiani ri[illegible] de sympathie avec le vénérable Lafayette pour la liberté des peuples étrangers, et défendait la Grèce avec l'aplomb et la gravité qu'il a mis depuis à [illegible] la [illegible] de la Pologne. [illegible] et M. Charles Dupin, qu'on désignait lors sous le nom de savant (pour le distinguer sans doute de M. Cuvier), qui apportait son tribut à la cause commune, pouvait, sans crainte d'exciter l'hilarité de l'assemblée, étaler à la tribune les trésors de sa statistique et le barbouillage de ses cartes libérales.

Oh! l'heureux temps pour les simples d'esprit qui, cherchant sincèrement la vérité, la voient toujours du côté du plus grand nombre. C'était quasi l'unité de la belle époque du catholicisme. Nous croyions du même coup, tous autres libéraux, à MM. Périer, Laffitte, Barthe, Benjamin-Constant, Dupin, Lafayette, Sébastiani, comme on a cru aux papes et conciles, et, pour les doctrines qu'ils défendaient ensemble, nous aurions souffert le martyre, comme les premiers chrétiens le souffrirent pour leur sainte foi.

Qui d'entr'eux, dites-moi, aurait osé soutenir les dilapidations de la cour; énoncer que la royauté ne peut exister qu'à la condition d'une énorme liste civile; que le commerce s'enrichit des dépenses du budget, et qu'il n'est pas juste qu'aux vices des riches qui ne profitent aux classes pauvres! Malheur à qui se fût rendu coupable d'une telle hérésie! toute l'eau bénite des RR. PP. n'en aurait pas lavé M. Dupin, et son savant frère y eût perdu une réputation laborieusement acquise, les journaux le savent. De tous les coins de la France ce n'eût été qu'un cri de haro: à l'immoralité! au servilisme! le canapé doctrinaire en aurait tremblé jusque dans ses fondemens.

Les mots de liberté, de patrie, d'honneur national avaient alors signification claire, nette, précise, sur laquelle personne ne bronchait. Les mots de cour, de classes élevées avaient aussi leur traduction tout aussi significative. Il n'y avait matière à équivoque sur nulle question que ce fût, de politique, de finance ou d'économie; tout au plus si, pour ne pas s'endormir dans une trop douce léthargie, on se permettait, entre libéraux, quelque discussion sur le classique et le romantique, sur Mme. Pasta et Mme. Malibran, dont chacun craignait d'altérer la précieuse unité du libéralisme!

Charles X fut bien coupable. Sans lui, sans ses sottes ordonnances, nous compterions dix popularités pour une. M. Casimir Périer défendrait pied à pied les deniers du contribuable contre la rapacité des gens de cour, et, supposé que nous eussions eu le bonheur de voir l'avénement de M. le duc d'Angoulême, il aurait lutté, avec le plus rare courage pour faire réduire à 8 ou 10 millions la nouvelle liste civile; M. Sébastiani serait encore l'espoir des patriotes de Pologne et d'Italie; M. Charles Dupin débiterait ses cartons, et l'on parlerait encore de M. Villemain, dont on ne parle plus que dans les comptes du budget.

Je réfléchissais naguère à ces tristes changemens, regrettant amèrement le passé, qu'un pareil motif est assez propre à faire regretter. Je passais en revue les hommes et les choses, m'étonnant qu'un événement, quel qu'il fût, eût pu ainsi les tourner du blanc au noir. On comprend, jusqu'à un certain point, le revirement de certains hommes; on comprend que l'ambition, que des calculs intéressés, leur aient fait tenir à certaine époque, un langage que leur cœur démentait, et que, la position changée, le langage change avec la fortune. On comprend (de combien de concessions n'est-on pas capable lorsque l'on cherche la vérité?) que beaucoup d'entre nous aient pu différer d'opinion sur la question de paix et de guerre, et que certains aient sacrifié à une paix qu'ils ont crue possible l'honneur de la France, le salut de son avenir. La paix est une si bonne chose en soi. Qui sait d'ailleurs combien nous avons de temps à vivre sur cette terre?

Est-il aucun moment
Qui nous puisse assurer un second seulement?

Et dans ces jours de si grande prévoyance personnelle et d'imprévoyance pour l'avenir des nations, c'est beaucoup que de s'assurer d'une année peut-être de repos.

Mais, sur des questions d'organisation intérieure, sur des sujets de finance, d'économie, sur la liste civile, par exemple, parler comme auraient fait un M. de Villèle, un M. de Frénilly, un M. de Bonald, un M. Chifflet, oh! il y avait là de quoi dérouter l'esprit le plus fort!

C'était à n'en croire ses yeux ni ses oreilles. Je venais d'entendre les motifs du projet de loi sur la dite liste civile; j'étais poursuivi jusque dans les carrefours par les crieurs public, étourdissant chaque passant du *superbe discours de M. Dupin en faveur des ouvriers*; les journaux ministériels commentaient, à qui mieux mieux, certaine brochure de la rue St. Denis, imaginée sans doute par un ennemi de la royauté de juillet pour la dépopulariser dans le petit commerce de Paris, où l'on ne plaisante guère sur des appointemens de 18 millions; le *Journal des Débats*, poursuivant le cours de ses facéties économiques sur les bals du Palais-Royal (la cour habitait encore le Palais-Royal), démontrait qu'un bal avait une influence singulière sur le tarif des importations et des exportions; qu'un entrechat ferait surgir le travail de dessous terre, et qu'une chaîne anglaise élégamment cadencée suffirait à répandre l'abondance dans toute une province.

La rhétorique, le sentiment, la poésie, l'imagination orientale, les beaux-arts, et jusqu'aux plus arides calculs, tout concourt à [illegible]tion pour appuyer d'aussi savans raisonnemens, n'avaient pourtant pas réussi à me convaincre. Je luttais: car il y a en nous une certaine dose de bon sens qui résiste long-temps aux sophismes même les mieux déguisés. Pour m'éclairer, je résolus donc d'aller trouver un personnage fort versé en ces matières, que j'avais connu jadis le plus opposant d'entre nous, mais ajourd'hui optimiste, grand partisan des ministres et de leur cuisine, homme d'esprit d'ailleurs et ayant réponse à tout. C'était l'homme qu'il me fallait. Je pensai qu'il m'allait tirer d'embarras, et je lui exposai humblement mes doutes.

—Que vous entendez peu, me dit-il, le mouvement de la richesse et la manière dont s'alimente un grand peuple! Nous tombons d'accord, dites-moi, que le travail est la seule richesse et que l'or et l'argent n'en sont que le signe représentatif.—Pour le coup, m'écriai je avec joie, je me retrouve sur mon terrain. Je vois que vous n'avez pas abandonné les idées raisonnables. Adam Smith a solidement établi ce principe contre lequel l'erreur ne prévaudra pas.—Que me parlez-vous, reprit-il, de Smith et de son école? Nous avons bien mieux à présent. La richesse, disons-nous, consiste dans le travail.—C'est chose convenue.—Le point à obtenir est donc de créer du travail.—Sans contredit.—Mais, continua-t-il, nul ne travaille qu'il ne s'y trouve contraint.

Je convins avec lui que la paresse était naturelle à l'homme et qu'il fallait un besoin pressant pour l'astreindre au labeur.

—Eh bien, me dit-il d'un air de triomphe, vous venez de dévoiler le grand secret de la prospérité publique. Le but de l'impôt est de déplacer le signe représentatif de la richesse, de l'enlever aux hommes [illegible] et laborieux, capables de tirer de la terre et des matières fabricables la véritable richesse, pour transporter ce signe dans les mains de ceux qui seraient inhabiles au travail productif. Ces derniers le répartissent ensuite sur les véritables travailleurs qu'ils paient ainsi de leurs peines, et tous y trouvent leur compte. C'est un mouvement de va et vient, les uns produisant, les autres alimentant la production, et tous consommant, d'une manière inégale, il est vrai, mais de la manière la plus parfaite pour la société.

J'étais quelque peu surpris d'un raisonnement aussi nouveau pour moi, et je m'apprêtais à lui en témoigner mon étonnement. Il ne m'en laissa pas le temps.

—Qu'arriverait-il, continua mon ami, si chaque citoyen avait de quoi suffire à ses besoins? Personne ne voudrait plus travailler; la production s'arrêterait tout-à-coup, et la [illegible] pas seulement [illegible] grande machine administrative, [illegible] défense du pays, travaux [illegible] canaux, etc.; son plus merveilleux effet, et que les habiles [illegible], est d'enlever aux véritables travailleurs tout prétexte à l'oisiveté, en leur prenant ce qu'ils auraient de trop.

J'avoue que je ne m'étais pas encore expliqué ce bienfait de l'impôt. Il reprit:—Vous ne nous refuserez donc plus la nécessité de gros traitemens pour les ministres, ambassadeurs, directeurs-généraux et grands employés de l'état, et, à *fortiori*, une liste civile des plus arrondies: car le roi, dans notre admirable régime constitutionnel, étant la personne de l'état qui doit le moins travailler, un pouvoir neutre, comme l'appelait Benjamin Constant, le roi est celui qui doit le plus recevoir, et cela, en vertu du principe que nous avons posé.

Il me semblait bien, à part moi, qu'il y avait nombre d'objections à faire à ce système, et qu'admettant que l'argent ne fût qu'un instrument de travail, il valait mieux le laisser, à celui qui le pouvait exploiter, que de le lui ravir pour le donner à d'autres. Mais mon homme avait si bien cet air assuré, contenance de l'homme supérieur, que je ne me sentis pas la force de lui soumettre mes argumens. Voyant que je gardais le silence, il continua.

Que serait-ce, dit-il, si je faisais jouer devant vous le grand jeu de la consommation et de la production; car, en définitive, c'est là où il faut revenir, l'A B C de la science économique. Sans consommation point de production. Or, qui consomme, si ce n'est ceux qui n'ont rien de mieux à faire, et dont c'est le métier principal? Vos agriculteurs, commerçans, fabricans, boutiquiers, outre qu'ils sont occupés d'ailleurs, sont gens grossiers de leur nature, aimant peu les arts, les plaisirs, le luxe; ne songeant qu'à entasser sou sur sou, ils arrêteraient bientôt la circulation du numéraire, et réduiraient la fortune publique à néant. Vous m'objecterez qu'ils en seraient plus riches, et que ces gens-là composent l'immense majorité du pays. Mais vous ne voyez pas que vous tombez en un cercle vicieux? Au bout de peu de temps, comme il ne leur serait plus fait de commandes, et que l'aisance dont ils jouiraient leur ferait préférer le repos, ils cesseraient de travailler, avec eux les pauvres ouvriers, et, de proche en proche, chacun se verrait ruiné. Je vous défie de sortir du cercle où je vous enferme.

Mon homme s'énonçait avec une telle volubilité, qu'il n'y avait moyen de trouver la plus petite ouverture pour battre en brèche ses raisonnemens. Je commençai d'ailleurs à me plaire à ces théories de nos modernes abbés Terray.

—Comparez maintenant, continua-t-il, cette société appauvrie, misérable, oisive, que nous feraient vos doctrines d'économie américaine, à la vie, à l'activité, au bien-être, à l'immense prospérité que nous vous préparons. Allons, déliez hardiment les cordons de votre bourse. Point de mesquinerie, point de vos économies bourgeoises. Que les ministres, que les grands employés de l'état, que les dignitaires, et que le prince y puisent à pleines mains. Ne calculons pas, je vous prie: 150,000 francs à l'un, 60,000 à l'autre, 17 millions à celui qui est au-dessus de tous; qu'il n'y ait pas jusqu'au chambellan et à l'huissier de l'anti-chambre qui n'y trouvent de quoi vivre largement. Vous voilà bien étonné. Ne croirait-on pas que la famine va se ruer sur vous, qu'avant deux mois d'ici il n'y aura plus pour vous, pour vos contribuables, pour vos ouvriers, un morceau de pain en France. Oh! que votre erreur me fait pitié. Mais, écoutez-moi seulement, et vous aurez honte de votre peu d'intelligence.

Nous ne développerons pas le tableau des existences qui prennent leur part au budget, ni des innombrables avantages qui découlent de chacune d'elles, dans leur sphère respective. Vous seriez émerveillé du détail. Mais un seul exemple nous suffira. *Ab uno disce omnes.* Voilà donc la royauté citoyenne en possession d'une liste civile de 18 millions, si vous voulez. Les temps sont durs, l'opinion exigeante, et il faut savoir se contenter de peu.

18 millions donc! 1,500 mille francs par mois. Nous habitons les Tuileries où pour début, nous avons ordonné des travaux qui en gâteront, il est vrai, le superbe jardin, mais qui occuperont une douzaine d'ouvriers. Nous reprenons tout l'attirail de la vieille royauté, chambellans, aides-de-camp; maîtres de garde-robe, maîtres de cérémonie, gentils hommes de la chambre, huissiers, secrétaire des commandemens, &c.; longue est la visite. Voilà tout un monde déjà qui vit sur la liste civile, sans laquelle il ne vivrait pas. Nous donnons bals, concerts, dîners; nous avons grandes et petites réceptions. A ces bals, ces concerts, ces dîners, ces réceptions, bien que chez un roi citoyen, on ne peut venir en habit négligé. Suivez-le à la filière. L'habit de cour s'y remontrera, les uniformes brillans reparaîtront. La dentelle, les fourrures, les cachemires, les plumes, les fleurs, les diamans et autres joyaux, les soieries surtout, (n'oubliez pas les manufactures de Lyon), vont briller à l'envi, et pendant que nos regards se repaissent de ce brillant spectacle, la lingère, le fourreur, le plumassier, le fleuriste, le bijoutier, le fabricant de soieries, travaillent à n'en avoir pas une heure de repos. Et comptez-vous pour rien l'office et la cuisine, et les milliers de pourvoyeurs qu'ils occupent? Et le carrossier, le sellier, le marchand de chevaux, pour mener tout ce monde à nos fêtes, et jusqu'à l'humble fiacre, aussi long-temps que nous croirons y devoir inviter la petite propriété.

Vous vous plaignez entre nous du délaissement des artistes. On commencera des tableaux (et M. d'Argout a le goût éclairé) pour tapisser nos lambris. Vous aurez l'orchestre de nos bals, les airs de Rossini et les chanteurs de l'Opéra-Comique, s'il le faut. Vous n'êtes pas encore à fin; je ne vous montre encore que l'effet immédiat de nos dépenses de cour sur l'industrie; mais poussez plus loin. Le Français, vous le savez, est un peuple imitateur; tout Paris, à l'instar de la cour citoyenne, voudra donner des bals et concerts. Nos légitimistes seront bien forcés s'ils résistent à l'entraînement général et à l'appât d'une cour. Voilà donc les légitimistes qui quittent leurs châteaux, viennent danser et chanter avec nous. Le branle est général. La province à l'instar de Paris, chante et danse, boit, mange, rit, s'amuse, et si l'ouvrier ne boit ni ne mange, ne chante ni ne danse, il travaille du moins. Je n'ai qu'une crainte à tout ceci; c'est que le travail, ne se porte que sur les marchandises de luxe, on n'abandonne dès-lors les objets de première utilité, nécessaires à ce pauvre peuple que nous aimons tous, dont nous voulons tous le bonheur.

—Voilà, dis-je, un tableau qui m'enchante; mais, à ce compte, je m'étonne qu'au lieu de 18 millions de liste civile, vous n'en demandiez pas 36, 72, 100 enfin. Nous y gagnerons tous cent fois davantage. Vos économistes du *Journal des Débats*, aidés de l'éloquence de M. Dupin, se chargeraient aisément d'en faire comprendre les avantages au pays.—Vous l'avez bien dit, reprit-il, et ne croyez pas rire; mais on ne peut marcher que graduellement. Nous avions à faire à des têtes dures, qui s'obstinent à ne pas comprendre leurs plus chers intérêts, et pourtant nous ne nous y épargnons pas.—Vous verrez, lui dis-je, qu'il en sera comme de l'hérédité de pairie où le scrutin vous a donné raison, en dépit de vous.

—Oh! ici, nous avons été plus habiles, n'ayant stipulé aucun chiffre. Quoiqu'il arrive, nous n'aurons ni tort ni raison.

—Mais le scrutin peut avoir raison contre vous.

—Ces gens là sont-ils en effet si grossiers!

J'allais répliquer; mais six heures sonnaient, mon homme était attendu chez le ministre [illegible] nous séparâmes. Je le vis monter dans un [illegible] landau que lui avait légué un ministre de la restauration.

A quelques pas de là, je vis une pauvre famille qu'on expulsait de son grenier, faute par [illegible]

[illegible]

MARIÉ—par le Rév. Père Mo[illegible], lundi soir, Mlle. *Gertrude Agnès Elkins*, à Mr. *André Clavié*, tous deux de cette ville.

11 janvier—1

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞*Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

Entrés.

Barque Protector, Mathias, Liverpool, Gordon, Forstall & co.
Brick Carroll, Cox, Baltimore, L. H. Gale.
Golt. Correo, Fernandez, Campêche, F. Tio.
Golt. Wasp, Daming, Omoa, L. H. Gale.
Golt. Concert Ladena, Mobile, capitaine.

Arrivés.

Bateau à vapeur Porpoise, dépassant avec le brick Sarah, les goëlettes Aspasia, Matamoros et St. Thomas. Parti de la Balize hier à 9 heures du matin; un navire et un brick, noms inconnus, étaient en dehors.
Brick Sarah, Rollin, Baltimore.
Golt. Aspasia, Grimaer, Havane.
Golt. St. Thomas, Lane, Porto Rico.
Golt. Matamoros, Negre, Matamoros.
Bateau à vapeur Car of Commerce, Head, de Randolph, avec du coton et de la farine.
Bateau à vapeur créole, W. Woods de Manchester, avec du coton.
Bateau a vapeur Saratoga, de Monroe, Ouachita, avec du coton.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 12 janvier,

LES VOITURES VERSÉES,

Opéra en deux actes. Le spectacle sera terminé par

LOUISE,
ou
LA RÉPARATION,
Vaudeville en deux actes.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Aujourd'hui Mercredi,
PAUL JONES,
Pièce tirée du *Pilote*, roman de Cooper.
Précédée de
LA PERFECTION,
Comédie.

TRADUCTIONS.—On se charge au bureau de l'*Abeille*, de faire avec promptitude et fidélité, toute espèce de traductions du français, de l'anglais ou de l'espagnol, dans l'une ou l'autre de ces trois langues. 11 janv

Bureau de la Banque des Etats-Unis,
Nlle.-Orléans, 11 janvier 1832.

LES Candidats pour la place de Coureur voudront bien s'adresser, avant vendredi, à
11 janv—2 S. JAUDON, *Caissier.*

AVIS.—Je donne le démenti le plus formel qu'il soit possible de donner à l'auteur de l'article inséré dans le *Mercantile Advertiser* contre le cabaret que je tiens à l'encoignure des rues du Camp et Gravier, et le préviens que si c'est par malveillance envers moi qu'il a agi de la sorte, il était d'autres armes pour m'attaquer, et que j'étais, je suis et je serai toujours prêt à répondre.
11 janv—1 L. EMILE EVRARD.

DEMANDE D'OUVRIERS.—Trois ou quatre bons ouvriers CIGARRIERS trouveront de l'emploi et seront bien payés, en s'adressant rue Bienville, entre Royale et Bourbon, No. 84. 11 janv—3

CIGARRES de la Havane en demi-caisses, quarts et huitièmes de caisses, reçus par l'Aspasia et à vendre par
11 jan J. W. ZACHARIE & Co.

CAFE.—83 sacs Café de la Havane, fin vert, en débarquement de l'Aspasia, à vendre par
11 janv J. W. ZACHARIE & Co.

MAGASIN DE VOITURES.

LE soussigné reçoit par presque tous les paquebots du Nord, des voitures de toutes sortes et de toute qualité; il a reçu dernièrement, entr'autres, sept voitures élégantes; dix barrouches, à un et deux chevaux; char-à-bancs à impériale fixe; deux barrouches d'un travail achevé, dont une avec des harnais pour 4 chevaux; un élégant tilbury; deux désobligeantes et une quantité de cabriolets &c.

Ces voitures sont toutes fabriquées dans les manufactures les plus renommées des Etats-Unis, et il est assuré à en garantir la plus grande partie. Les amateurs sont invités à venir les visiter.

M. WALTON
Rue de la Douane, No. 14.

N. B. Il se chargera d'exécuter toute espèce de raccommodages, avec goût et promptitude.
11 janv

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Thérèze de Bigatti, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
11 janv MARTIN BLACHE, *Régistre.*

COUR DES PREUVES.—Attendu que Wm. Norris a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu James M'Karaher, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
11 janv MARTIN BLACHE, Régistre.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

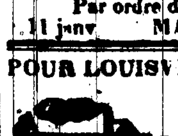

Le bon bateau à vapeur LOUISIANA, capt. C. T. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédié sous peu. Pour complément de son fret ou pour passage, ayant de bons emménagemens tant pour les passagers de la chambre que deux du pont. S'adresser à
TOURNÉ & BECKWITH.
10 janv Nlle. Levée, No 15.

POUR DONALDSONVILLE et la Côte.

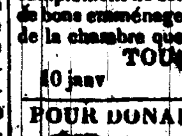

Le nouveau bateau-à-vapeur VOLANT, capt. Carter, partira aujourd'hui 10 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
10 janv Nouvelle Levée, No. 15.

SALLE DE BAL,
Au coin des rues d'Orléans et Bourbon.
Mercredi, 11 janvier,
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'entrée—Cavaliers, une piastre. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

☞ On trouvera dans l'intérieur de l'établissement un magasin de MASQUES et COSTUMES DE BAL, dans le goût le plus nouveau, pour les Dames et les Cavaliers.
10 jan 4

GRAND ASSAUT D'ARMES.

LE 22 janvier, dans la salle à l'encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.
Au bénéfice de M. AZEMA, ancien maître. M. Séard, professeur de cette ville, aura l'honneur d'ouvrir l'assaut avec M. Gustain.
Prix d'entrée $1. 6 janv—6

[illegible]

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, lundi 23 du courant, à midi précis, à la bourse de Hewlett.

13 Lots de Terre,
Bien situés et de grande valeur.

1°. 20 LOTS faisant face au bassin du canal Marigny ou rue des Champs Elysées, Moreau et Urquhart, d'après le plan fait par Jos. Pilié, voyer de la ville, et qui se trouve déposé chez C. Pollock, notaire public.

2°. 2 LOTS situés rue Conti, presque vis-à-vis la Banque d'Orléans, mesurant chaque 31 pieds 8 pouces de face sur la dite rue, sur 150 pieds 10½ pouces et formant d'un demi pouce dans la profondeur, d'après le plan déposé à la bourse et fait par J. Pilié, voyer de la ville, ces terrains sont trop bien connus pour nécessiter de plus amples renseignemens.

Conditions:—Un tiers au 1er. janvier 1833, un tiers au 1er. janvier 1834, et un tiers au 1er. janvier 1835 en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement,

Les actes de vente seront passés chez C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs, de même que la mise en possession à leurs frais.
11 janv—11

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 13 du courant, il sera vendu au magasin d'encan,

11 caisses Marchandises anglaises; savoir: Guinghams, Arabie, Mouchoirs, Andrinople, Mousselines de goût, &c. &c.

Après l'encan des marchandises sèches, une futaille de Falaise. On annoncera les conditions.
11 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

AUJOURD'HUI 11 janvier, à midi, à la Bourse, il sera vendu l'Esclave Jacob, âgé de 35 ans; c'est un bon nègre de champ, et ramasseur de coton; il est dans le pays depuis 6 ou 8 ans et est pleinement garanti.

Conditions: 6 mois de crédit, moyennant billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu samedi 14 du courant, à une heure, au No. 132, rue de Chartres et St.-Louis.

LA SALLE D'INDUSTRIE,

consistant en trois manufactures de coton et de filature, mises en opération par la force de quelques CHIENS. Le tout est parfaitement en bon état, et on pourra en faire l'examen deux jours avant celui de la vente. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition pourront entrer sans payer. 11 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, mardi 17 janvier, à midi, à la Bourse, *NEUF TERRAINS DE PRIX* savoir: No. 1, un Terrain situé rue St.-Charles, faubourg Delor, entre la rue St.-Joseph et le Cercle du Tivoli, mesurant 26 pieds de face à la rue St.-Charles, mesure anglaise, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, borné d'un côté par la propriété de Samuel H. Harper, et de l'autre par la propriété qui appartenait ci-devant à Manuel White.

No. 2, un Terrain situé sur la batture presque vis-à-vis le marché neuf, mesurant 23 pieds de face à la rue St.-Joseph, sur 98 pieds 1 pouce de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Robert Brant, et de l'autre par celle de Peters & Millard.

No. 3. Deux Terrains situés rue Girod, entre Baronne et Philipa, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Girod, sur 100 pieds 9 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise.

No. 4. Cinq Terrains se joignant, situés à l'angle des rues Girod et Philipa, quatre desquels mesurent 25 pieds de face à la rue Philipa, et le cinquième 27 pieds 10 pouces de face à la même rue, sur 62 pieds 10 pouces de profondeur, faisant face à la rue Girod, tous mesure anglaise.

Les dits terrains seront vendus conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Les terrains situés rues Philipa et Girod, sont tous près du Bassin du nouveau canal, et conviennent aux affaires.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, moyennant billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par G. R. Stringer, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI, 13 du courant, à midi, il sera vendu à la bourse, QUATRE BEAUX ESCLAVES, savoir:

Lee, nègre créole, âgé de 27 ans, pleinement garanti, excepté d'être marronneur; Osey, âgé de 22 ans, étant dans ce pays depuis 12 mois, il est charretier et pleinement garanti; Lettia, de 15 ans, depuis un an dans le pays, pleinement garantie; Tempey, de 27 ans, depuis deux ans dans le pays. Aussi: Gabriel, de 23 ans, laboureur, avec Tilda, sa femme, de 19 ans, servante de maison; [illegible], de 17 ans, servante de maison.

Ces esclaves sont de bons sujets et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions.—Six mois de crédit en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant Wm. Boswell, not. pub. aux frais des acquéreurs. 11 janv

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, samedi 14 du courant, à 3 heures et demie, dans la maison des Architectes, rue Royale, entre les rues Ursulines et Hôpital, les meubles suivants:— Bibliothèques; Sideboard; Sophas; Chaises d'acajou et [illegible]; Tables à manger; Cuvettes; Tables rondes; Bureaux; Tapis pour salle et chambre, et une infinité d'autres objets d'ameublement.—Conditions, au moment de la vente. 10 janv—3

SOPHAS A VENDRE.

LE soussigné vient de recevoir du Nord, et offre à vendre à bon marché des SOPHAS de cèdre, à ressorts, en acajou de St-Domingue, 1ère. qualité.

☞Les personnes qui désireraient en avoir sont invitées à profiter de cette occasion!

JEAN ROUSSEAU.
Ebéniste, rue de Chartres entre Toulouse et St. Louis, No. 168. 10 jan—☞

MELASSE—200 Tierçons Melasse, bien conditionnés, à bord d'un chaland, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH,
10 janv. Nouvelle Levée, No. 15.

Magasin d'articles nouveaux de Paris, Rue Royale, No. [illegible], entre Ste. Anne et Dumaine.

ALEX. PAYA, arrivé par le [illegible], offre à vendre, en gros et en détail un bel assortiment de parfumerie première qualité, librairie, cartes d'histoire de religion, et de Romans, gravures de fantaisie, sujet historiques de religion, portraits, tableaux encadrés &c., papiers Français et objets de bureau, bijouterie de tous genres, quincaillerie do. bretelles, porte-feuilles, brosses, peignes, ciseaux, canifs, nécessaires, fleurs pour coiffures de bals et chapeaux, masques &c. &c. une infinité d'objet de fantaisie. 10 janv

AVIS—La société qui a existé en cette ville sous la raison de GILLET & CAMET, sera dissoute le 20 février 1832; en conséquence de la dite dissolution les personnes qui ont des réclamations contre la sus dite société, sont priées de les présenter à M. Camet, chargé de la liquidation, et celles qui doivent à la dite société sont invitées à payer entre ses mains.

LOUIS GILLET, par son agent
LOUIS LEROY,
10 janv—10 PIERRE CAMET.

MELASSES—à vendre par
5 janv J. MAGER.

☞On trouvera deux [illegible] Avis d'encan sur la 4me. page.

PAR ISAAC L. M'COY.

EN conséquence de ce que l'acheteur de l'esclave Mary et de ses trois enfans ne s'est pas conformé aux termes et conditions de la vente, les dits esclaves seront de nouveau mis à l'enchère, vendredi 20 du courant, à midi, à la Bourse, aux risques de l'acheteur. Mary est âgée d'environ 25 ans, dans le pays depuis 4 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse et repasseuse; ses trois enfans, Sally, Jim et Felix, sont âgés de 7, 4 et 2 ans, ils sont tous acclimatés et sont garantis.

Conditions: A un an de crédit, avec billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par W. Boswell, notaire pub. aux frais de l'acquéreur. 10 jan.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi 14 du courant, à midi, à la Bourse, les Esclaves suivants, savoir:

Rachel, de 18 ans, avec son enfant de 2 ans; elle est bonne cuisinière et blanchisseuse; Harriet, de 20 ans, bonne domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse; Esther, de 16 ans, bonne domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse. Ces esclaves sont acclimatés et garantis.

Conditions.—6 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant G. R. Stringer, aux frais des acquéreurs. 10 janv

Vente sans réserve
PAR H. J. DOMINGON.

JEUDI prochain, 12 du courant, et les jours suivants, à 10 heures du matin, il sera positivement vendu dans son magasin d'encan pour clore plusieurs factures:

Une grande quantité de Chapeaux d'hommes, Brodequins, Bottes, Souliers, Linge fait, ainsi qu'un assortiment de souliers de femmes.—Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 10 janv

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi 14 du courant, à midi, à la Bourse,

Une jolie Famille d'esclaves, savoir: Charles, griffe de 40 ans, charpentier, depuis 6 ans dans le pays, ayant été loué à raison de $26 par mois. Il est acclimaté et pleinement garanti; Sarah, sa femme, négresse de 35 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, et accoutumée aux travaux d'une maison, depuis 5 ans dans le pays; elle est acclimatée et pleinement garantie; Flora, leur enfant, négritte de 6 ans, très-intelligente et garantie.

Ils seront vendus ensemble, à 1 et 2 ans de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant C. Pollock, aux frais des acquéreurs.
10 janv

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, lundi 16 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Une terre sise en la Paroisse St. Bernard, sur le Bayou au Bœuf, à environ une lieue du fleuve, ayant un demi arpent de face sur chaque rive du bayou, avec la profondeur ordinaire de quarante arpens, bornée par le haut par M. [illegible] et par le bas par M. Joseph Aramee.—Conditions au moment de la vente.
3 janvier—4.3ps.

PAR H. J. DOMINGON.

MERCREDI, 11 Janvier 1832, il sera vendu à la bourse Hewlett.

1o. Un Terrain situé dans la rue des Marais, entre du Maine et St. Philippe, mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue des Marais, sur 120 pieds de profondeur. Ledit terrain est parfaitement remblayé et entouré.

2o. Un autre terrain situé rue St. Pierre, formant l'encoignure de la rue Claiborne, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Pierre, 77 pieds de face à la rue Claiborne, et 74 pieds 8½ pouces sur l'autre ligne.

3o. Un autre terrain attenant au précédent, formant encoignure du canal Carondelet et de la rue Claiborne, mesurant 60 pieds de face au canal sur 77 pieds à la rue Claiborne, et 74 pieds 8½ pouces sur l'autre ligne.

4o. Un autre terrain situé rue St. Philippe, formant encoignure de la rue Robertson mesurant 60 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de face et de profondeur à la rue Robertson.

Conditions:—6 et 12 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur, lesdits billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de Mr. Octave de Armas, aux frais des acquéreurs. 28 déc.

PAR H. J. DOMINGON.

MERCREDI 11 janvier 1832, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, s'il n'a pas été disposé à l'amiable.

Le bail pour un an d'une maison située rue de la Levée No. 26 entre les rues Conti et Bienville, dernièrement occupé par M. [illegible]. La dite maison est située au centre des affaires et se divise en vastes magasins entre sol logement de famille.

Condition—payable par trimestre avec sûreté à la satisfaction du propriétaire. La clef de la susdite propriété est déposé chez M. Aimé.
31 déc

Grande Ménagerie.

DEUX SPECTACLES REUNIS.

LE Public est respectueusement informé que MM. Miller, Mead et Finch ont réuni leurs ANIMAUX CURIEUX, dont ils feront l'exhibition, pendant un court espace de temps seulement, à l'encoignure des rues Condé et St.-Philippe, près du Marché aux Légumes, dans un lieu digne d'y recevoir les dames et messieurs de cette ville.

Les portes seront ouvertes depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi, et le soir depuis 6 heures et demie jusqu'à 9 heures et demie. On pourra se procurer à la porte, des billets d'entrée pour tout le temps que sera ouvert la ménagerie, durant les heures d'exhibition. Les visiteurs de jour ne pourront pas entrer le soir sans payer de nouveau.

N. B. Durant la journée le lieu sera élégamment décoré, et le soir il sera illuminé.

Prix d'entrée: 50 cents. Enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix.

Il y aura une musique. 4 janv

A VENDRE par le soussigné, 9 balles Toile de Bretagne, française, large et étroite, en dépôt dans les magasins de la Douane, et ayant droit au *drawback*; 2 balles dito étroite, au magasin du soussigné; Vin rouge de Médoc, en barriques et en caisses; dito de Bordeaux, en barriques; Vieux Vin rouge de Margaux-Médoc, de 1827, en barriques; Liqueurs fines, aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles; Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier; dito pour topettes, en sacs de cinq milliers; Chaudières à sucre, assorties, et Gueules de fourneaux; Vin rouge, Grean-la-Rose, en caisses de 12 bouteilles; un Moulin complet pour sucrerie.
7 janv J. B. LABATUT.

CIRE BLANCHE, &c. &c., 30 balles cire blanche, 100 caisses blanc-de baleine, 91 paquets papier de doublage, 200 barrillets clous coupés, en débarquement du navire Alabama, à vendre par Wm. G. HEWES,
10 jan Rue du Camp, No. 9

FOIN—200 Ballots Foin nouvellement reçus et à vendre par
10 jan J. W. ZACHARIE & Co.

250 Boucauts sucre 1ère. qualité, une partie sur habitation, et le reste en magasin en ville, à vendre par
10 jan DUCROS & MORPHY.